



Branche Éducation routière de la FNA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 octobre 2024

Préavis de grève des inspecteurs de conduite lancé pour le 17 octobre prochain :

l'UNIC soutient le mouvement et demande des solutions concrètes

À l'approche de la grève nationale des inspecteurs du permis de conduire prévue le 17 octobre 2024, l'UNIC, branche éducation routière de la FNA, apporte son soutien au mouvement et dénonce les conséquences alarmantes des audits de qualité imposés par la Directive européenne 2006/126/CE.

Bien que l'objectif de cette Directive d'assurer la qualité et la sécurité des examens soit louable, la mise en place des audits des Inspecteurs de Permis de Conduire et de Sécurité Routière (IPCSR) a eu des conséquences graves et regrettables. De nombreux IPCSR ont en effet vu leur droit d'exercer suspendu à la suite de ces contrôles, générant ainsi un climat de peur et d'incertitude au sein d'une profession déjà en souffrance.

Les établissements d'enseignement de la conduite se trouvent également pris au dépourvu, face à une absence de communication et de transparence sur les finalités réelles de ces audits. Cette incompréhension contribue à renforcer un malaise général dans la profession, qui impacte aussi bien les inspecteurs que les auto-écoles et, en fin de compte, les usagers.

Il est primordial de ne pas décourager davantage les IPCSR et les écoles de conduite, dont le stress a augmenté de manière exponentielle ces dernières années en raison des changements constants dans l'organisation des examens. Cette situation préoccupante a des répercussions directes sur les candidats au permis de conduire, qui risquent de subir des délais de traitement accrus et des reports d'épreuves.

L'UNIC appelle donc le Gouvernement à ouvrir sans délai un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes : inspecteurs, auto-écoles et autorités compétentes pour améliorer durablement l'organisation de l'examen du permis de conduire. Elle demande également la mise en place d'un moratoire pour permettre à la profession de se stabiliser et de retrouver un cadre serein pour exercer son métier.

A propos de l'UNIC

L'UNIC (Union Nationale des Indépendants de la Conduite) est le premier syndicat des indépendants de la conduite, dont elle assure la défense des intérêts au niveau national et local.

L'UNIC joue un rôle crucial en assurant une communication régulière sur les enjeux du métier et son administration, tout en offrant un soutien à ses adhérents en cas de conflit grâce à une protection juridique.

Représentée dans de nombreux départements, l'UNIC est également un acteur clé du dialogue social entre ses membres, l'État et ses institutions, ce qui lui permet de signer des conventions collectives qui régissent les conditions de travail dans le secteur. En tant que gestionnaire commercial, l'UNIC négocie également des avantages tarifaires significatifs auprès de ses fournisseurs, garantissant ainsi le meilleur rapport qualité-prix pour ses membres.

Pour plus d'informations : www.unic-ae.org